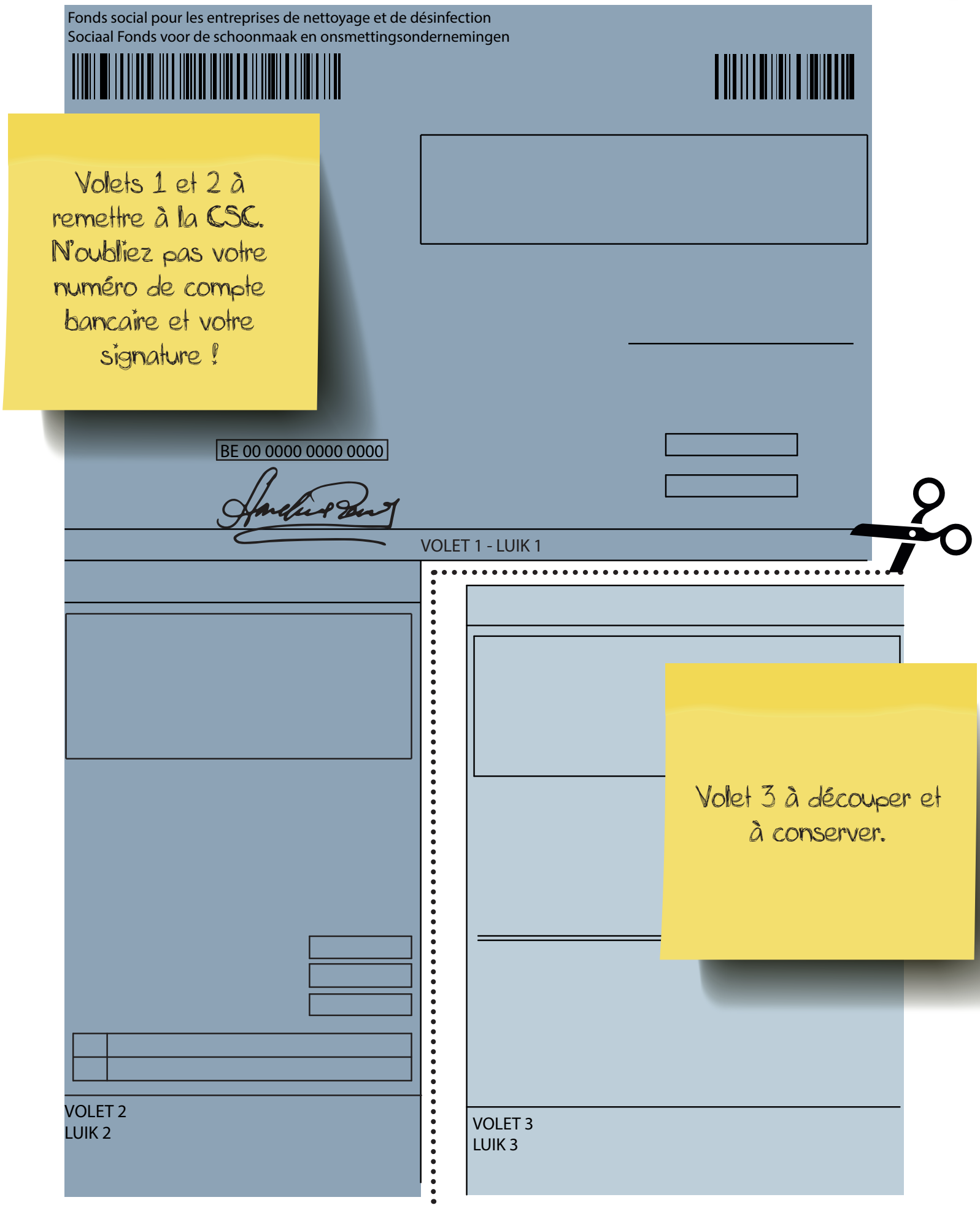
Décembre : la prime de fin d'année arrive dans le nettoyage



En plus de la prime de fin d'année, les affilié·e·s à la CSC reçoivent une prime syndicale de 145 euros maximum. Pensez donc bien à transmettre votre attestation de prime syndicale et prime de fin d'année à la CSC.

WWW.CSC-ALIMENTATION-SERVICES.BE

Des questions ? Contactez votre délégué·e CSC.

csc Alimentation et Services